



Office fédéral de la statistique  
Bundesamt für Statistik  
Ufficio federale di statistica  
Uffizi federal da statistica  
Swiss Federal Statistical Office

OFS BFS UST

**ACTUALITÉS OFS**  
**BFS AKTUELL**  
**ATTUALITÀ UST**

**15**

Education et science  
Bildung und Wissenschaft  
Formazione e scienza

Neuchâtel, Décembre 2004

## **Le système d'éducation suisse: une sélection d'indicateurs**

Les clés d'une formation réussie – une comparaison cantonale

© OFS

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Complément d'information:** Wayra Caballero, Section Systèmes d'éducation, science et technologie, OFS, tél. 032 713 64 81, e-mail: wayra.caballero@bfs.admin.ch

**Auteur:** Rolf Lischer, Section Systèmes d'éducation, science et technologie, OFS

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel  
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

**Numéro de commande:** 028-0400

**Prix:** Gratuit

**Domaine:** 15 Education et science

**Langue du texte original:** Allemand

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2004  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>1.1</b>	<b>Les indicateurs de l'enseignement: un projet international</b>	<b>5</b>
<b>1.2</b>	<b>La formation: une question d'équité et d'égalité</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Les clés d'une formation réussie – Différentes chances de départ selon les cantons</b>	<b>7</b>
<b>2.1</b>	<b>La sélection après le degré primaire</b>	<b>7</b>
<b>2.2</b>	<b>Le redoublement: une correction de la sélection</b>	<b>8</b>
<b>2.3</b>	<b>Les classes spéciales: une forme de sélection particulière</b>	<b>8</b>
<b>2.4</b>	<b>Le passage au degré secondaire II</b>	<b>9</b>
<b>2.5</b>	<b>L'entrée au degré tertiaire</b>	<b>10</b>
<b>3</b>	<b>L'éducation: un bien inégalement réparti</b>	<b>11</b>
<b>4</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>13</b>



# 1 Introduction

## 1.1 Les indicateurs de l'enseignement: un projet international

Comme dans d'autres domaines politiques, le pilotage du système de formation suisse à l'aide d'indicateurs gagne de l'importance. Les indicateurs de l'enseignement, qui décrivent avant tout le fonctionnement du système éducatif suisse, reposent désormais sur des bases solides. Ils servent en premier lieu à comparer les systèmes éducatifs au plan international ou cantonal.

Au milieu des années 1980, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) a commencé à développer un projet d'indicateurs de l'enseignement. Si le projet international de l'OCDE avait pour but initial de décrire statistiquement les systèmes éducatifs nationaux et de les comparer à des fins de transparence, il s'intéresse aujourd'hui davantage à l'efficacité de ces systèmes.<sup>1</sup> Il se penche désormais en premier lieu sur les résultats de l'enseignement et sur la manière dont le système de formation atteint ses objectifs.

L'Office fédéral de la statistique a depuis le début activement collaboré à ce projet international en développant et en publiant en 1993, en 1995 et en 1999 des indicateurs sur le système éducatif suisse. L'OFS en diffuse désormais une nouvelle version sur Internet. Pour la première fois, le projet d'indicateurs s'éloigne de la description pure pour lui préférer une approche plus évaluative. Alors que les indicateurs s'articulaient au départ autour d'un schéma «contexte-processus-résultats», une approche thématique permet aujourd'hui d'aborder en premier lieu des questions déterminantes pour la politique de l'éducation.

La question centrale est de savoir si le système éducatif satisfait aux exigences d'un monde qui évolue de plus en plus vite. Le nouveau projet d'indicateurs sur le fonctionnement et l'efficacité du système éducatif se fonde donc sur les questions suivantes:

- Le système éducatif atteint-il ses buts? Remplit-il sa mission?
- A quels moyens a-t-il recours et de quelle manière les utilise-t-il?
- Les résultats de l'éducation sont-ils socialement justes? L'accès à l'éducation est-il ouvert à tous? L'égalité des chances est-elle assurée?
- Les processus de formation sont-ils aménagés de manière à encourager la population à se perfectionner? Aboutissent-ils à un apprentissage tout au long de la vie? Favorisent-ils un comportement susceptible d'entretenir ce qui a été acquis (connaissances), de l'adapter et d'acquérir de nouvelles compétences?
- Les structures du système éducatif permettent-elles une dynamique, un renouvellement?

Ces questions centrales portent sur l'efficacité, l'efficience, l'équité et l'égalité, le développement durable ainsi que l'innovation du système éducatif. A partir de ces thématiques, l'OFS présente sur son portail statistique ([www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch)) un premier set d'indicateurs.

## 1.2 La formation: une question d'équité et d'égalité

Cette édition des Actualités OFS porte plus particulièrement sur une des thématiques évoquées. Elle présente une sélection de résultats en lien avec les questions qui portent sur la propension du système éducatif à obtenir des résultats socialement justes et à garantir l'égalité des chances. Les 26 systèmes éducatifs cantonaux sont com-

<sup>1</sup> Voir p. ex. OECD 2004a, b, c et Commission of the European Communities 2004 à propos de l'importance qu'accorde l'OCDE ou l'Union européenne à la qualité de la formation et du perfectionnement.

parés dans cette optique. Une première partie présente les résultats des processus de sélection. Ils mettent en lumière certains aspects du fédéralisme suisse dans le domaine de l'éducation. La deuxième partie montre la répartition du capital humain entre les différentes régions de Suisse.

### **Egalité et équité**

Équité n'est pas synonyme d'égalité, mais ces deux termes sont étroitement liés.

L'égalité, ou l'inégalité, s'oriente vers la répartition des ressources matérielles et symboliques (richesse, reconnaissance sociale, prestige, autorité, pouvoir, influence, etc.).

L'équité repose sur la notion de justice et pose la question de savoir ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Ce concept fait appel à des sentiments et jugements subjectifs, alors que le principe d'égalité peut être mesuré et saisi de manière «objective» (Hutmacher W. Cochrane D. et Bottani N. 2001).

Mesurer des inégalités, c'est constater les différences existant dans un système social. Chercher à évaluer l'équité d'un système, c'est chercher les explications de ces différences.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> L'Union européenne a publié une étude approfondie sur ce thème (cf. Groupe Européen de Recherche sur l'Équité des Systèmes Educatifs 2003).

## 2 Les clés d'une formation réussie

### Différentes chances de départ selon les cantons

La diversité suisse, constituée de 26 systèmes éducatifs, se caractérise pourtant par une importante similitude structurelle. Si l'on trouve partout des formes d'organisation semblables<sup>3</sup>, les résultats obtenus varient d'un canton à l'autre, de même que leurs conséquences pour les élèves. Selon le canton, les élèves ne bénéficient pas des mêmes chances de départ dans leur parcours scolaire propre. C'est au moment des étapes transitoires qui jalonnent ce parcours qu'apparaissent le plus nettement ces différences.

#### 2.1 La sélection après le degré primaire

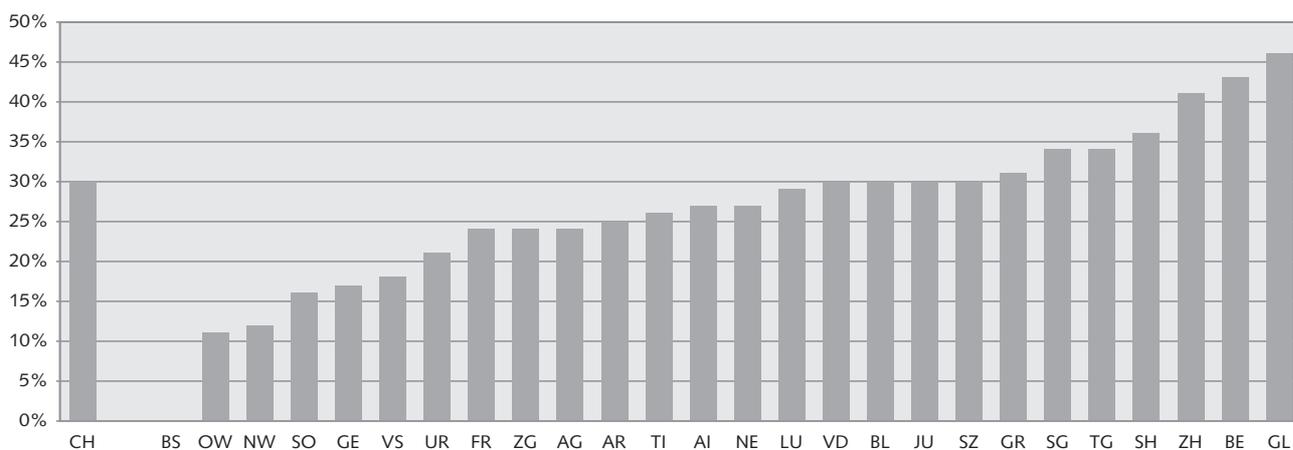
Le passage du degré primaire au degré secondaire I constitue une étape clé dans tous les cantons. Au degré primaire, tous les élèves suivent le même plan d'études cantonal; les objectifs et les performances requises sont les mêmes pour tous. Au moment du passage au degré secondaire I, une sélection s'opère. Les élèves sont affectés à différents types d'enseignement [exigences élémentaires, exigences étendues ou sans sélection (modèles intégré et coopératif), pour être répartis au sein de

programmes scolaires aux exigences de performance variables. Dans bon nombre de cas, cette étape joue un rôle décisif puisqu'elle détermine si l'élève pourra accéder par la suite à une formation longue et exigeante lui permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'une activité (hautement) qualifiée. Les élèves que la sélection place dans enseignement aux exigences élémentaires n'auront généralement pas accès aux formations supérieures.

Le graphique 1 montre quelle est la proportion d'élèves qui, dans chaque canton, terminent leur scolarité obligatoire par une formation peu prometteuse pour la suite de leur carrière scolaire. C'était le cas pour près d'un enfant sur deux dans le canton de Glaris (46%) en 2003, contre seulement 11% des élèves dans celui d'Obwald et 30% des élèves en moyenne suisse. Cet handicap concerne davantage les garçons que les filles (respectivement 33% et 27%), de même que les jeunes étrangers par rapport aux Suisses (respectivement 50% et 25%). La proportion d'étrangers dans la population des cantons n'a aucune influence sur la part des élèves suivant un enseignement aux exigences élémentaires.

Elèves du degré secondaire I, exigences élémentaires, selon le canton, en 2003

G 1



Source: Statistique des élèves et des étudiants

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>3</sup> Citons ici pour exemples: les neuf ans d'école obligatoire; une scolarité obligatoire composée de 5 ou 6 années de degré primaire et de 3 ou 4 années de degré secondaire I; la possibilité de redoubler; etc.

## 2.2 Le redoublement: une correction de la sélection

Seule une minorité de jeunes parviennent à modifier la direction imprimée par une sélection lors du passage au degré secondaire I. En 2003, 2% seulement des élèves du secondaire I ont redoublé une année et ont pu passer ainsi dans un autre type d'enseignement (G 2). Dans la majorité des cas, ils redoublent vers un enseignement à exigences plus étendues et améliorent ainsi leurs bases pour la suite de leur parcours de formation. Ce type mobile de redoublement, qui permet de corriger une décision de sélection, n'est pas répandu de manière égale dans tous les cantons: la part des élèves qui redoublent vers un type d'enseignement plus ambitieux varie entre 0,4% dans le canton de Thurgovie et 5,3% dans celui d'Appenzell Rhodes -Extérieures.

Outre le type mobile, il existe une autre forme de redoublement, le redoublement de type stable. Les élèves répètent leur année, sans changer de programme scolaire, dans le but d'achever cette nouvelle année avec succès. Le redoublement de type stable est manifestement associé à un échec scolaire. La littérature spécialisée juge ses effets inefficaces et plutôt désavantageux pour les élèves concernés (cf. Bless, Schüpbach et Bonvin, 2003). Au degré secondaire I, ce type de redoublement n'est guère répandu. Seuls quelques cantons lui accordent une certaine importance, voire le préfèrent au type mobile de redoublement: le Valais, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, le Tessin et les deux Bâle.

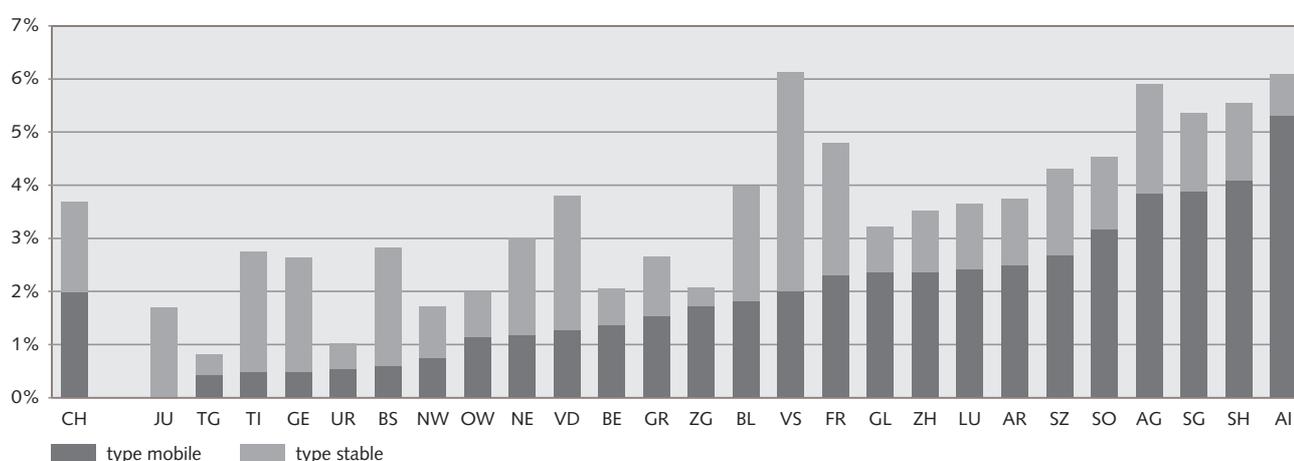
## 2.3 Les classes spéciales: une forme de sélection particulière

Tous les élèves ne sont pas en mesure de suivre le programme scolaire normal en raison de difficultés comportementales ou d'apprentissage, de handicaps physiques ou psychiques. Ils font l'objet d'une attention particulière dans leur classe d'origine ou sont placés dans une classe spéciale (à effectif réduit) ou une école spéciale. Le placement dans une classe spéciale notamment peut être considéré comme une forme de sélection. A l'exception des classes d'introduction pour les enfants de langue étrangère, c'est l'échec scolaire qui motive presque toutes les autres offres de classes spéciales. La recherche empirique montre que les enfants qui fréquentent ce genre de classes font de faibles progrès d'apprentissage et que cet handicap les accompagnent tout au long de leur carrière scolaire (cf. Kronig, Haeberlin und Eckhart, 2000).

Cette forme d'encadrement spécial ou de «retrait» du circuit normal n'est pas répandue de manière égale dans tous les cantons: en 2003, 4,2% des élèves de toute la Suisse sont formés au sein d'une classe spéciale. Dans les cantons, cette proportion varie entre 1,2% dans le canton du Valais et 7,0% dans celui d'Argovie<sup>4</sup>. La part des élèves dans les classes spéciales a énormément augmenté depuis 1980 pour atteindre 2,7%. Cette hausse s'explique essentiellement par une prise en charge croissante d'élèves d'origine étrangère. Un enfant étranger sur 11 est scolarisé dans une classe spéciale, ce qui n'est le cas que d'un enfant suisse sur 40.

Taux de redoublement au degré secondaire I, selon le type et le canton, en 2003

G 2



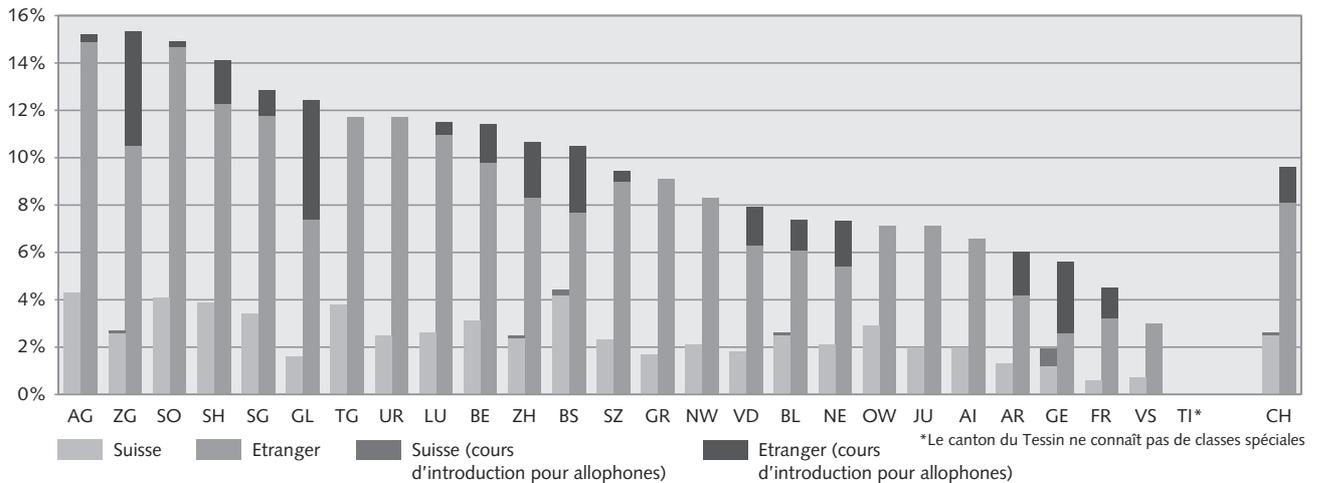
Source: Statistique des élèves et des étudiants

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>4</sup> Au Tessin, les classes spéciales n'existent pas.

Part des élèves fréquentant les classes spéciales, selon la nationalité et le canton, en 2003

G 3



Source: Statistique des élèves et des étudiants

© Office fédéral de la statistique (OFS)

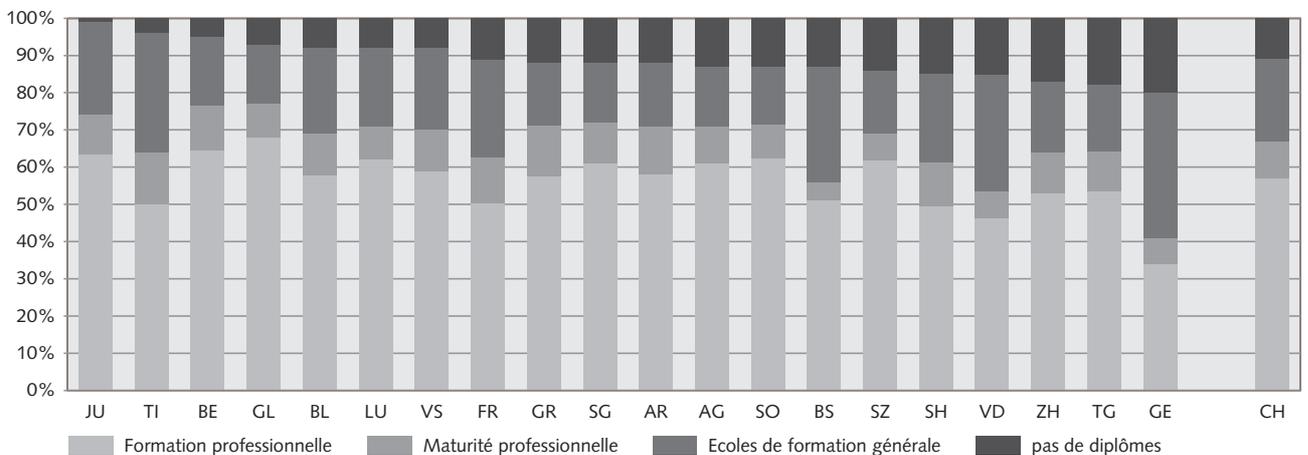
Le graphique 3 montre la répartition des élèves suisses et étrangers dans les classes spéciales des différents cantons. La part d'élèves étrangers dans ces classes varie entre 15,2% dans le canton d'Argovie et 3,0% dans celui du Valais. On trouve jusqu'à huit fois plus d'étrangers (Glaris) que de Suisses dans les classes spéciales. La proportion de la population étrangère dans le canton n'a cependant aucune influence sur le taux de placement dans des classes spéciales. Les différences relevées entre les cantons à ce sujet ne s'expliquent pas non plus par l'existence de classes d'introduction réservée aux élèves de langue étrangère: seuls 1,4% des élèves étrangers sont placés dans de telles classes à l'échelle suisse.

2.4 Le passage au degré secondaire II

Bien que la formation du degré secondaire II ne soit pas obligatoire, rares sont aujourd'hui les jeunes qui ne commencent pas un apprentissage ou ne poursuivent pas leurs études après l'école obligatoire (moins de 2% en 2001). Une telle formation permet aux jeunes de faire leur entrée sur le marché du travail en tant que main-d'œuvre qualifiée ou de continuer leur formation au degré tertiaire (université, haute école spécialisée ou formation professionnelle supérieure). Une formation postobligatoire détermine dans une large mesure la capacité d'un jeune adulte à bénéficier par la suite de ressources tant sociales qu'économiques.

Diplômes au degré secondaire II, selon quelques cantons de provenance, en 2003

G 4



Source: Statistique des élèves et des étudiants

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La grande majorité des jeunes commencent un apprentissage. Les choix de formation postobligatoire des jeunes suisses alémaniques diffèrent considérablement de ceux des suisses romands. En Suisse alémanique, l'apprentissage est plus répandu qu'en Suisse romande, où l'on accorde plus d'importance aux écoles de formation générale (notamment celles préparant à la maturité gymnasiale).

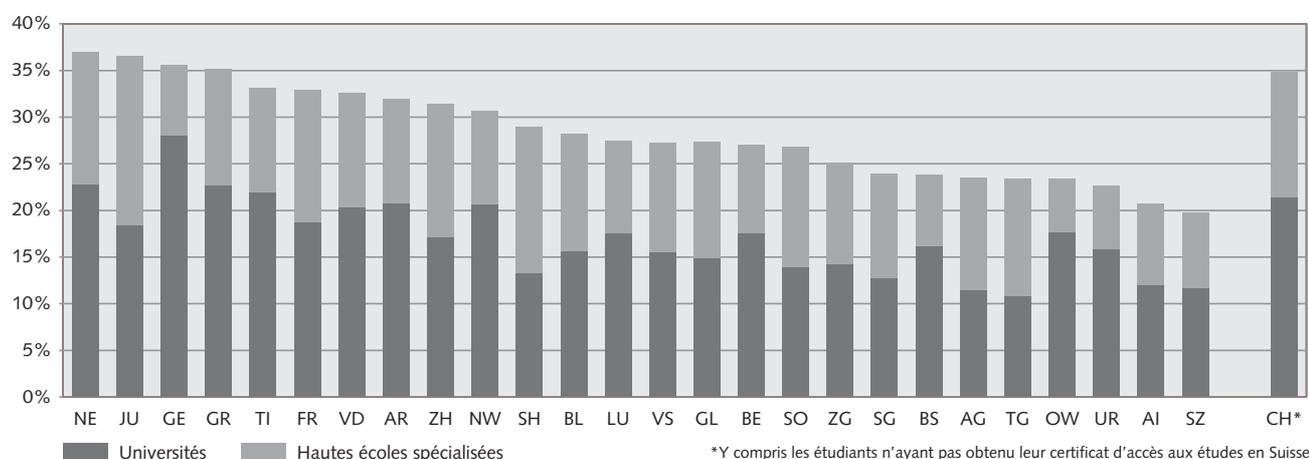
Sur l'ensemble de la Suisse, 90% des jeunes achèvent avec succès une formation au degré secondaire II. Ils partent donc avec de meilleures chances sur le marché du travail que les 10% restants, qui devront pour la plupart se contenter toute leur vie d'activités professionnelles peu qualifiées, de revenus faibles et seront davantage susceptibles de perdre leur emploi. La proportion de personnes sans diplôme du degré secondaire II varie considérablement selon les cantons (G 4).

## 2.5 L'entrée au degré tertiaire

C'est au degré tertiaire que s'acquièrent les qualifications les plus élevées, que se soit dans une haute école (université, haute école spécialisée) ou dans le cadre d'une formation professionnelle supérieure. Le passage au degré tertiaire est la dernière grande étape à franchir dans le système éducatif. Le taux d'entrée dans les hautes écoles<sup>5</sup> varie considérablement d'un canton à l'autre (G 5). Si l'on considère l'âge typique des étudiants à leur entrée au degré tertiaire, ce taux atteint près de 40% à Neuchâtel et à Genève (taux le plus haut), contre 17% (taux le plus bas) pour le canton de Glaris. La part des entrées dans les hautes écoles spécialisées est plus importante en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, une conséquence logique des choix de formation effectués au degré secondaire II. En tant que mesure du passage vers les formations supérieures, ce taux d'entrées donne une indication sur les différentes chances qui s'offrent aux jeunes adultes d'accéder à de telles formations d'un canton à l'autre.

Taux d'entrées dans les hautes écoles, selon le canton de provenance, en 2003

G 5



Source: Statistique des élèves et des étudiants

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>5</sup> Ne disposant de données cantonales différenciées que pour les hautes écoles (universitaires et spécialisées), un taux comparable pour la formation professionnelle supérieure n'a pas pu être calculé.

### 3 L'éducation: un bien inégalement réparti

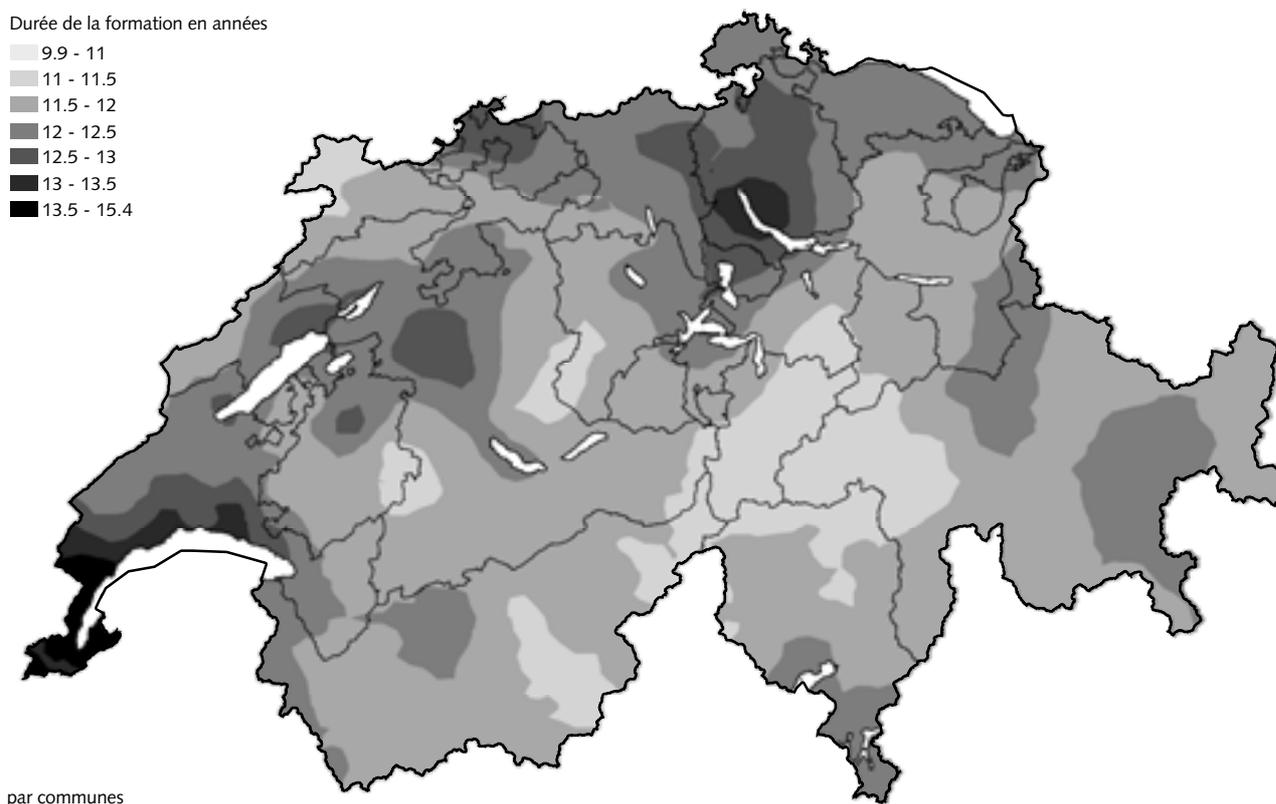
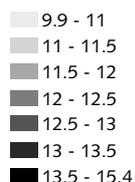
Le niveau de formation de la population n'a cessé de croître ces dernières années: en 1980, parmi les 25 à 64 ans, 39% n'avaient pas de diplôme de formation postobligatoire, contre 22% vingt ans plus tard. Ce groupe de population avait investi en moyenne 11,4 ans dans sa formation en 1980, et 1,1 an de plus en moyenne en 2000.

Quelle est la répartition du capital humain, facteur central de développement et d'attrait local, sur le territoire suisse? La représentation géographique de la durée de formation (C1) et des plus hautes formations achevées (C2) selon les communes, révèle d'importants écarts régionaux (cf. OFS, 2004)<sup>6</sup>.

#### Durée de la formation en 2000

C1

Durée de la formation en années



par communes

Source: Recensement fédéral de la population, 2000

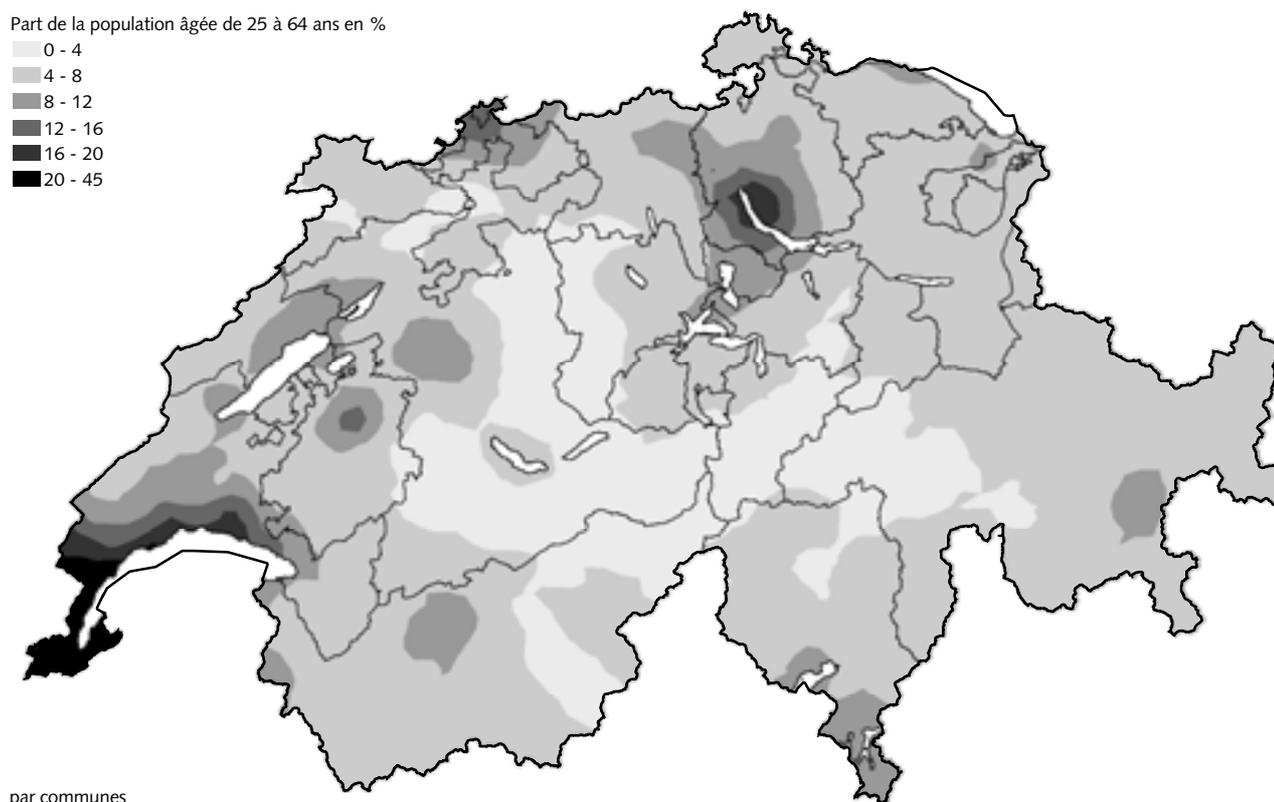
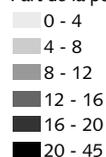
© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>6</sup> Pour calculer le nombre des années de formation, on part du diplôme le plus élevé qui a été obtenu. On suppose ce faisant que l'école obligatoire prend 9 ans, un apprentissage professionnel 12 ans, la maturité 13 ans, une formation professionnelle supérieure 14 ans, un diplôme de haute école spécialisée 16 ans et un diplôme universitaire 19 ans.

## Formations achevées la plus élevée: hautes écoles en 2000

C2

Part de la population âgée de 25 à 64 ans en %



par communes

Source: Recensement fédéral de la population, 2000

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La durée moyenne de formation (C 1) varie selon la commune de 10,8 à 14,1 ans. Le niveau de formation est plus élevé dans les centres à forte densité de population que dans les zones périphériques, souvent moins peuplées. Il est le plus haut dans les communes riches (13,6 ans) et dans les centres de taille moyenne à grande (respectivement 12,5 et 13,3 ans). Un quart des communes, la plupart situées à la campagne, ont une population adulte dont un peu plus de 25% n'a pas achevé de formation postobligatoire. On les trouve principalement dans les Alpes centrales et le Jura. La majorité des personnes titulaires d'un diplôme d'une haute école vivent près des centres universitaires de Zurich, Bâle, Berne, Fribourg et Neuchâtel, de même qu'à Genève et dans la région lémanique. Les communes où la part des diplômés d'écoles professionnelles supérieures est importante sont beaucoup plus largement répandues sur le Plateau (C 2).

Ces représentations illustrent l'environnement culturel du système éducatif. En effet, la formation acquise et les expériences réunies au fil des années de formation déterminent les dispositions et les attentes des individus d'une société face au système éducatif qui la caractérise. Elles auront donc une influence considérable sur la demande de formation à venir<sup>7</sup>.

### Perspectives

La prochaine étape consiste à poursuivre le développement du cadre de référence conceptuel établi pour le projet d'indicateurs de l'enseignement en Suisse. L'objectif est de consolider et développer à moyen terme des indicateurs clés portant sur les thématiques centrales en puisant dans de nouvelles sources de données.

<sup>7</sup> Voir aussi les publications PISA de l'OFS, OFS 2002a, OFS 2002b, pour le rapport entre l'origine sociale et les performances des élèves.

## 4 Bibliographie

Les indicateurs de l'enseignement sur Internet:

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/systemes\\_d\\_indicateurs/indicateurs\\_du\\_systeme/bildungssystemindikatoren.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/systemes_d_indicateurs/indicateurs_du_systeme/bildungssystemindikatoren.html)

**OFS (1993).** Les indicateurs de l'enseignement en Suisse. Berne: Office fédéral de la statistique.

**OFS (1995).** Les indicateurs de l'enseignement en Suisse. L'enseignement en mutation dans notre pays. Berne: Office fédéral de la statistique.

**OFS (1997).** Intégration, une histoire d'échecs?: les enfants et les adolescents étrangers face au système suisse de formation. Berne: Office fédéral de la statistique.

**OFS (1999).** Les indicateurs de l'enseignement en Suisse. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

**OFS (2000a).** Préparés pour la vie? Les compétences de base des jeunes. Rapport national de l'enquête PISA 2000. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

**OFS (2000b).** Berne, Saint-Gall, Zurich: Préparés pour la vie? Les compétences de base des jeunes. Rapport cantonal de l'enquête PISA 2000. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

**OFS (2003).** Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

**OFS (2004).** Annuaire statistique de la Suisse. Zurich: Editions NZZ.

**Bless, G., Schüpbach, M., Bonvin, P. (2003).** Klassenwiederholung – eine effiziente Massnahme bei Schulschwierigkeiten? – Ein Werkstattbericht über erste Ergebnisse einer empirischen Untersuchung im 2. Schuljahr. In G. Ricken, A. Fritz & C. Hofmann (Editeur). Diagnose: Sonderpädagogischer Förderbedarf. Engerich: Verlag Paul Haupt.

**Commission des communautés européennes (2004).**

Progress towards the Common Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks. Bruxelles.

**Groupe Européen de Recherche sur l'Équité des Systèmes Educatifs (2003).** L'équité des systèmes éducatifs européens. Un ensemble d'indicateurs. Liège.

**Hutmacher W., Cochrane D., Bottani N. (eds.) (2001).** In Pursuit of Equity in Education, Using International Indicators to Compare Equity Policies. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers

**Kronig, W., Haeberlin, U., Eckhart, M. (2000).** Immigrantenkinder und schulische Selektion. Pädagogische Visionen, theoretische Erklärungen und empirische Untersuchungen zur Wirkung integrierender und separierender Schulformen in den Grundschuljahren, Berne: Verlag Paul Haupt

**OCDE (2004a).** Meeting of OECD Education Ministers – Raising the Quality of Learning for All – Chair's Summary. Paris: ([http://www.oecd.org/document/33/0,2340,en\\_2649\\_34487\\_30739169\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/33/0,2340,en_2649_34487_30739169_1_1_1_1,00.html))

**OECD (2004b).** Policy Brief: Raising the quality of educational performance at school, Paris: (<http://www.oecd.org/dataoecd/17/8/29472036.pdf>)

**OCDE (2004).** Regards sur l'éducation. Indicateurs de l'OCDE 2004, Paris.

Sources de données utilisées:

OFS, Statistique des élèves et des étudiants

OFS, Statistique des diplômés

OFS, recensement fédéral de la population, 2000





